

d'autant plus qu'un arrêt de justice engageant la responsabilité de la Ville dans un accident corporel grave causé par une branche d'arbre nous incite à la prudence. Il ne faudrait pas que la Ville soit condamnée à payer des indemnités suite à des brûlures causées par ces plantes. J'espère ainsi vous avoir rassurée. La situation doit encore être améliorée, notamment par la présence de panneaux indicateurs.

M. le Président.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je remercie l'échevin pour sa réponse. L'inquiétude des citoyens face à de telles plantes prouve que des mesures restent à prendre. Signaler la présence de plantes dangereuses en fait partie, et je vous remercie de prendre en compte ma proposition. Les avis divergent quant aux périodes de fauchage. Parfois, les citoyens ont l'impression que l'action publique ne parvient pas à répondre à leurs besoins. J'espère que ma question aidera à instaurer un dialogue constructif.

Motion

Projet de motion concernant « le maintien des activités de café-théâtre dans le lieu occupé par la Samaritaine

M. le Bourgmestre.- L'objectif de la présente motion est de tout faire pour sauver le travail de cette asbl que nous considérons comme remarquable. Je n'ai pas le pouvoir d'intervenir auprès du propriétaire pour l'empêcher de gérer son immeuble comme il l'entend. Je sais que beaucoup de Bruxellois ont fréquenté cette institution avec grand plaisir.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- J'avais préparé une question orale sur l'intervention de la Ville en faveur de cette association qui apporte à Bruxelles un rayonnement culturel réel. Les difficultés qu'elle rencontre sont liées à un bailleur privé, ce qui limite nos possibilités d'intervention. J'avais envoyé un courriel à l'échevin concernant ce dossier, mais je n'ai pas reçu de réponse, raison pour laquelle j'avais soumis cette

question orale. Mais je me réjouis de cette coïncidence qui fait que le Collège décide de déposer une motion qui va dans le sens de mon interpellation. ECOLO souhaite ardemment que tous les acteurs susceptibles d'intervenir aident à la recherche d'une solution. Ma question n'a donc plus de raison d'être.

Cette heureuse coïncidence entre l'action du Collège et les préoccupations du groupe ECOLO fait que nous soutiendrons le projet de motion qui nous est soumis.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Fassi-Fihri, échevin.- Madame Nagy, je tiens à votre disposition la copie du courrier que je vous ai adressé en date du 20 avril, en réponse au courriel de l'une de vos collaboratrices. Ce courrier vous a été transmis par service postal au parlement, à l'attention de votre groupe politique.

Nous avons immédiatement contacté la Samaritaine. De nombreux messages de soutien nous sont parvenus, émanant d'acteurs culturels de Bruxelles et de la Communauté française. Nous avons reçu les représentants de la Samaritaine, avec ceux du cabinet du Bourgmestre, du ministère compétent de la Communauté française et de la propriétaire des lieux, ainsi que son avocat. Ensemble, nous avons étudié les moyens dont disposait la Ville pour soutenir cette association. Le 7 avril déjà, une décision formelle de soutien a été prise par le Collège. Nous avons estimé que notre volonté de soutenir la Samaritaine devait être appuyée par un vote du Conseil communal, raison pour laquelle nous avons déposé un projet de motion. Le hasard a fait que la présentation de ladite motion et votre question ont été concomitantes. Mais je rappelle que votre courrier a bel et bien reçu réponse.

De Burgemeester.- Het woord is aan de heer De Lille.

De heer De Lille.- Mijnheer de burgemeester, ik wil ook mijn mening geven over deze motie.

Ik vind dit enerzijds een zeer sympathieke motie. "La Samaritaine" behoort eigenlijk een beetje tot het erfgoed van de stad Brussel. Ik vind het bijgevolg

dan ook logisch dat de stad Brussel hier haar schouders mee onder zet. Aderzijds maak ik me echter ook de bedenking dat dit slechts een motie, een symbolische steun is en ik vraag me daarbij af of we echt niet meer kunnen doen dat een motie goedkeuren? Kunnen we geen concretere steun bieden aan La Samaritaine want als het hier gaat om een geschil met de eigenaar van het gebouw en als die man beslist dat hij ze er niet meer in wil laten, dan zal een motie daar ook niet veel aan kunnen veranderen.

Wordt er nagedacht over een alternatieve huisvesting voor La Samaritaine? Zijn er misschien plaatsen in de gebouwen van de stad Brussel die ze zouden kunnen huren. Ik heb het uiteraard niet over het gratis aanbieden van een plaats omdat de stad ook geen precedents moet scheppen. We zouden hen bijvoorbeeld echter een aangepaste plaats goedkoop ter beschikking kunnen stellen.

De Burgemeester.- Mijnheer De Lille, het probleem is dat de mensen van La Samaritaine zich bijzonder goed thuis voelen in het huidige gebouw en dat ze daar ook willen blijven. Het is een gebouw met karakter, het heeft een geschiedenis. Ze zullen alle mogelijke middelen inzetten om er effectief te kunnen blijven. We kunnen nu nog niet zeggen wat de afloop daarvan zal zijn, mar we blijven dit op de voet volgen.

Onze motie moet worden gezien als een vorm van steun aan hun eigen initiatieven.

Vote

M. le Bourgmestre.- Nous devons à présent nous prononcer sur le projet de motion. Le Collège vous propose de voter oui.

- *Il est procédé au vote nominatif.*

M. le Bourgmestre.- **Adopté par 34 voix.**